

Conc.: **Adhésion au Club pour 2015**

## 1. Les entrainements<sup>1</sup>

### 1.1. Section adulte

Horaire	Discipline	Lieu	Entraîneur
<b>Mardi</b> <b>19h15-20h45</b>	Course à pied	Piste ADEPS de l'Hydrion (Arlon)	Vincent Michotte
<b>Mercredi</b> <b>20h30-21h45</b>	Natation	ISMA	Luc Severens
<b>Vendredi</b> <b>D'octobre à mars</b> <b>18h30-19h30</b>	Spinning	Athlétic Center	Athlétic Center
<b>Samedi</b> <b>17h-18h</b>	Natation	Piscine le Pachis (Habay-la-Neuve)	Gaëlle Peigneux

Nous proposons aussi régulièrement les entrainements suivants:

- **natation en eau libre** (durant l'été) au Lac de Saint-Léger ou au Lac de la Haute Sûre à Insenborn;
- **vélo (ou VTT)** le samedi après-midi et/ou le dimanche matin;
- l'accès aux Centres permanents de mise en condition physique (CPMCP) de l'ADEPS les jours suivants (uniquement pour le centre ADEPS d'Arlon) : Lundi : 17h - 19h - Mardi : 20h - 22h - Mercredi : 16h - 19h - Jeudi : 17h - 19h - Vendredi : 18h30 - 21h30

---

<sup>1</sup> Les jours, lieux et horaires des entrainements pourront être modifiés en fonction des contraintes et nécessités s'imposant au Club.

## 1.2. Section jeune

Plusieurs week-ends par an (une quinzaine), le Club organisera des stages pour les enfants de 8 ans à 17 ans.

Horaire	Discipline	Lieu	Entraîneur
<b>Samedi 15h30-16h30</b>	Course à pied	Piste (Habay-la-Neuve)	Vincent Michotte
<b>Samedi 17h-18h</b>	Natation	Piscine le Pachis (Habay-la-Neuve)	Gaëlle Peigneux
<b>Dimanche 10h-11h30*</b>	VTT	Habay-la-Neuve	Thierry Mathieu – Pierre Jeangout
<b>Dimanche De novembre à février 10h-11h</b>	Spinning (sous réserves)	A confirmer	A confirmer

\* VTT uniquement pour les enfants de 12 à 17 ans, **vélo en ordre de marche et casque obligatoire.**

\* Le Club envisage, à des fins de promotions, de prendre des photos et de faire des vidéos de certains entraînements de la section jeune (et même de la section adulte) et de les diffuser/publier. Un formulaire de demande d'accord vous sera soumis le moment venu.

## 2. Les tarifs

### 2.1. Section adulte

Tous les entrainements du Club sont inclus dans le tarif ci-dessous.

Public Cible	Type de Licence	Licence ligue obligatoire	Cotisation club obligatoire	Entrainements club – facultatif		TOTAL
				1	2 et +	
<b>Athlète</b>	Internationale	60	60	30	60	120 ou 150 ou 180
	1re affiliation	30	60	30	60	90 ou 120 ou 150
	Récréative	30	60	30	60	90 ou 120 ou 150
<b>Staff</b>	Administrative <sup>2</sup>	15	30	/	/	45
<b>Famille<sup>3</sup></b>	/	/	/	60	/	60

Pour les adultes qui nous rejoignent en cours d'année (après le 1<sup>er</sup> juillet<sup>4</sup>) pour une première affiliation, un tarif réduit est appliqué pour la participation aux entrainements de l'année civile en cours et la cotisation club de l'année civile en cours.

Il suffit de payer la licence première affiliation, la cotisation de l'année suivante plus un forfait de 40 euros (correspondants à 1/3 de la cotisation de l'année en cours et de la participation aux entrainements de l'année en cours, ceci peu importe le nombre d'entrainements. La licence sera valable pour la fin de l'année en cours et pour l'année suivante (sous réserve que la ligue ne nous impose pas de prendre une licence pour l'année en cours).

<sup>2</sup> Pas d'accès aux entrainements.

<sup>3</sup> Le tarif « Famille » permet au conjoint qui ne fait pas de compétition de participer raisonnablement à un type d'entrainements du Club.

<sup>4</sup> La date de la remise du formulaire de demande de licence fera foi.

2.2. Section jeune

Public Cible	Type de Licence	Licence ligue obligatoire	Cotisation club obligatoire	Entraînements club et/ou Section Jeune – facultatif		TOTAL
				Uniquement natation le samedi	Stages « jeunes » (Natation du samedi incluse)	
<b>Enfants</b>	Jeune A/B (de 14 à 17 ans*)	30	30	15	40	<b>60 ou 75 ou 100</b>
	Jeune C (de 12 à 13 ans*)	15	30	Offert	40	<b>45 ou 85</b>
	Ironkid (de 6 à 11 ans*)	10	30	Offert	40	<b>40 ou 80</b>

\* Il s'agit de l'âge en 2015.

Pour les nouveaux jeunes membres s'inscrivant en septembre 2014, un supplément de 20€ sera demandé aux tarifs 2015 afin de couvrir les derniers mois de 2014. La licence sera donc valable pour la fin 2014 et 2015.

### 3. La procédure d'affiliation au club

Tous les membres du Club doivent être correctement assurés pour la pratique du triathlon (que ce soit durant les entraînements du Club, les courses et compétitions ou les sorties « privées »), c'est pourquoi toutes les formules d'abonnements comprennent la licence de la Ligue Belge Francophone de Triathlon et Duathlon. Cette licence inclut une assurance ([www.lbftd.be](http://www.lbftd.be)).

La seule et unique exception à ce principe concerne les familles dans les conditions et les limites exposées ci-dessus.

L'assurance de la Ligue vous couvre (et couvre aussi le Club et ses administrateurs) dès le moment du paiement de votre licence. Le paiement peut intervenir avant l'envoi de la demande et doit être fait immédiatement après la période d'essai. Cela vous permet de faire le test d'effort demandé par la Ligue sans être sous le coup de l'urgence tout en étant déjà couvert. Il n'est pas nécessaire de joindre une copie des résultats du test d'effort à votre demande de licence. Votre médecin complétera votre formulaire de demande de licence et certifiera que vous avez passé ledit test. Il est obligatoire de vous soumettre au test dans les cas suivants :

- la première année sauf pour les « Ironkid » (c'est-à-dire les jeunes de 6 à 11 ans) ;
- tous les 3 ans pour les moins de 40 ans ;
- les ans pour les plus de 40 ans.

Afin d'avoir votre photo sur votre licence, ainsi qu'établir le trombinoscope du club envoyer par email ([powermaxx.triathlon@gmail.com](mailto:powermaxx.triathlon@gmail.com)) une photo digitale (format « .jpg » de type « carte d'identité »).

Les demandes de licence sont à compléter et renvoyer dûment complétée et signée **pour le 31 janvier au plus tard à François Leveling** ([fleveling@gmail.com](mailto:fleveling@gmail.com) / [powermaxx.triathlon@gmail.com](mailto:powermaxx.triathlon@gmail.com) / 3, drève de l'Arc-en-Ciel, B-6700 Arlon).

Le montant total de l'inscription est à payer sur le compte du Club n° IBAN **BE11 0014 4199 7148** (BIC **GEBABEBB**) le plus rapidement possible avec la **communication** suivante :

- Nouveau licencié : nom, prénom, date de naissance, type de licence, nombre d'entraînements ;
- Déjà Licencié : nom, prénom, type de licence, n° de licence, nombre d'entraînements.

Pour nous faciliter la tâche, nous vous remercions de faire **un virement par personne**.

En aucun cas, il ne faut effectuer un virement directement sur le compte de la ligue. Le club se chargera d'effectuer les paiements à la Ligue.

Lors de la réception des licences, le club vous les fera parvenir au plus vite par retour du courrier ou en main propre.

Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à contacter François Leveling (trésorier) ou Aurélien Cheppe (président) ([aureliencheppe@gmail.com](mailto:aureliencheppe@gmail.com) / [powermaxx.triathlon@gmail.com](mailto:powermaxx.triathlon@gmail.com)).

Pour le Club,

Le Conseil d'Administration